

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

**Décision du 7 juin 2012 portant nomination
au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1222545S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile,
Vu les articles R. 421-9 à R. 421-13 du code de l'aviation civile ;
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
Vu la décision du 29 octobre 2010 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1^{er}

Le paragraphe *d* du I (Section des essais et réceptions) de l'article 1^{er} de la décision du 29 octobre 2010 susvisée est modifié comme suit :

« *d*) Membres représentant le personnel navigant professionnel des essais et réceptions :
M. VERNEAU Pascal est nommé membre titulaire en remplacement de M. DAREOUX Patrick.
M. CIABRINI Andréa est nommé membre titulaire en remplacement de M. PIATEK Jean.
M. GENSSE Olivier est nommé membre suppléant en remplacement de M. NARBÉY Philippe.
M. VESSIOT Franck est nommé membre suppléant en remplacement de M. VERNEAU Pascal. »

Article 2

Le paragraphe *d* du II (Section du transport aérien) de l'article 1^{er} de la décision du 29 octobre 2010 susvisée est modifié comme suit :

« *d*) Membres représentant le personnel navigant professionnel du transport aérien :
M. DECHAVANNE Arnaud est nommé membre suppléant en remplacement de M. LOISEL Pierre-Jean.
M. VLEESCHHOUWER Henk est nommé membre suppléant en remplacement de Mme ROUSSEL Christine. »

Article 3

Le paragraphe *d* du III (Section du travail aérien) de l'article 1^{er} de la décision du 29 octobre 2010 susvisée est modifié comme suit :

« *d*) Membres représentant le personnel navigant professionnel du travail aérien :
M. HUET Alain est nommé membre titulaire en remplacement de M. PELLERIN Philippe.
M. KHALFI Kamel est nommé membre suppléant en remplacement de M. GUEDON Éric.
M. COMTE-JACTA Grégoire est nommé membre suppléant en remplacement de M. HUET Alain. »

Article 4

Le mandat des membres désignés ci-dessus expire le 9 octobre 2012.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 7 juin 2012.

La directrice de la sécurité de l'aviation civile,
F. ROUSSE